

FORMATION TITRE DE MAÎTRE(SSE) DE MAISON *

Le nouveau référentiel de formation et de certification menant à la Qualification de Maître.sse de maison a été validé par la CPNE-FP le 11 mars 2020 .

PRESENTATION DU METIER

Le.la Maître(sse) de maison assure au sein d'une structure d'hébergement, une unité de vie, ou en logement autonome, une fonction polyvalente dans l'organisation quotidienne du cadre de vie : entretien de locaux, cuisine, lingerie, tâches ménagères ou autres tâches relatives à la gestion du cadre de vie. Sa mission consiste à accompagner les personnes dans les actes de la vie quotidienne en visant l'apprentissage et le maintien de leur autonomie au travers des actes du quotidien, tout en restant en lien avec l'équipe pluridisciplinaire du service.

Le.la maîtresse de maison exerce majoritairement dans des établissements hébergeant des personnes de tous les âges, dans le champ de la protection de l'enfance, du handicap, de la réinsertion sociale et de l'accompagnement de personnes âgées.

Le.la maîtresse de maison :

- assure les conditions matérielles de l'accueil et de la sortie des usagers
- assure l'hygiène et la sécurité des usagers et des locaux
- anime un espace dédié à une activité technique
- garantit la qualité et l'adaptation du cadre de vie au projet d'établissement

DEBOUCHES PROFESSIONNELS / POURSUITE

Les Maître(sse)s de Maison exercent leur métier dans le secteur social, médico-social et sanitaire (protection de l'enfance, handicap, familles en difficulté...), dans des structures d'hébergement, unités de vie, logement autonome, habitat inclusif.

Le titulaire du titre Maître(sse) de maison peut candidater pour intégrer la formation au DE ME ou DE AES.

* Demande d'agrément en cours

LA FORMATION

La formation se déroule en alternance, sur une amplitude maximale de 12 mois et est composée de 3 blocs de compétences et d'un module d'accompagnement méthodologique :

- BLOC 1 : Adaptation, qualité, sécurité du cadre de vie
- BLOC 2 : Accompagnement de personnes
- BLOC 3 : Participation à l'équipe pluri-professionnelle

Le module d'accompagnement méthodologique obligatoire pour tous les stagiaires peut être renforcé en fonction des besoins repérés lors de l'entretien de positionnement.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- contribuer à la qualité et à l'adaptation du cadre de vie
- participer à l'accompagnement des personnes sur les temps du quotidien
- travailler en équipe pluridisciplinaire et participer à la vie institutionnelle

*Il s'agit donc de promouvoir **la construction d'un métier** qui assure une fonction spécifique dans une équipe, et de préparer les personnes à intervenir au sein de structures et auprès de publics différents. La formation se doit dès lors d'être généraliste tout en prenant en compte la singularité de chaque situation professionnelle.*

PROGRAMMATION PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

BLOC DE COMPETENCES	Modalités d'évaluation
BLOC 1 Adaptation, qualité, sécurité du cadre de vie 77H	
<ul style="list-style-type: none"> Rôle fonction du-de la maître.sse de maison Qualité et sécurité du cadre de vie Entretien du cadre de vie Entretien du linge Préparation des repas et hygiène alimentaire 	1/ Etude de cas tirée au sort par le.la candidat.e 2/SST 3/HACCP 4/ EPI
BLOC 2 : Accompagnement des personnes 84H	
<ul style="list-style-type: none"> Rôle et fonction du-de la maître.sse de maison quant à l'accompagnement des personnes Les problématiques des publics Les fondements et les méthodes de l'accompagnement Techniques permettant de répondre aux besoins d'hygiène et le confort 	1/Ecrit synthétique de 3 à 5 pages relatant une situation d'accompagnement vécue 2/ Présentation orale de 15 à 20 min
BLOC 3 : Participation à l'équipe pluri-professionnelle 49H	
<ul style="list-style-type: none"> Le cadre institutionnel de la fonction Le travail en équipe pluri-professionnelle 	1/ Fiche synthétique décrivant le contexte d'exercice du.de la candidat.e 2/ Dossier de preuves professionnelles
→ Module d'Accompagnement méthodologique 35 heures pour tous	

DUREE DE LA FORMATION

La formation Titre de Maître(sse)s de Maison comporte 231 heures d'enseignement théorique (parcours complet) ou 245 heures de formation (parcours complet renforcé) et 210 heures de formation pratique (6 semaines de stage).

2 sessions d'admission :

Septembre et octobre 2023

Clôture des inscriptions :

8 septembre 2023 pour la session de septembre
ou 20 octobre 2023 pour la session de novembre

Entrée en formation pour tous :

Mercredi 13 décembre 2023

CONDITIONS D'ACCES ET PRE-REQUIS

- La formation s'adresse en particulier aux salariés des secteurs sanitaires sociaux et médico-sociaux :
- Qui exercent un emploi de Maître(sse) de maison
 - Qui l'ont exercé a minima 3 mois dans les 3 dernières années de manière continue ou non (salariés récurrents ou demandeurs d'emploi)
- Pour les personnes en reconversion d'emploi ou public ne connaissant ni le métier ni le secteur, l'entrée en formation est conditionnée par un certain nombre de **prérequis supplémentaires**. Il faut notamment avoir réalisé une période de découverte ou expérience professionnelle de 10J minimum correspondant à l'emploi de Maître(sse) de maison
- Des dispenses de bloc sont possibles : pour plus d'information, merci de prendre contact avec le secrétariat de la formation.

MODALITES D'ADMISSION POUR TOUS LES CANDIDATS

Un bilan de positionnement obligatoire doit être réalisé avant le début de la formation : Il est composé :

- D'un test écrit en français
- D'un test en bureautique-informatique
- D'un entretien de positionnement avec un formateur

Cette étape de positionnement conditionne l'entrée en formation et permet d'individualiser le parcours au plus près des besoins des candidats.

COUT DES EPREUVES D'ADMISSION

- 150 € (tests et entretien de positionnement)

COUT DE LA FORMATION

La formation est en cours d'inscription au RNCP pour le financement via CPF.

Les coûts sont variables en fonction du parcours défini lors du positionnement. A titre indicatif :

- Formation complète renforcée :
245 heures théoriques : 3 307,50 €

MODALITES PRATIQUES

La formation est organisée à l'**Ecole Supérieure de Praxis Sociale à Mulhouse, sur deux sites :**

- 4 rue Schlumberger- 68200 Mulhouse
- 22 av du Président Kennedy 68200 Mulhouse

Notre école et différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. En ce qui concerne les autres types de handicap, n'hésitez pas à contacter Madame Samia JEANNELLE, s.jeannelle@praxis.alsace référente Handicap au sein de Praxis, à votre écoute pour votre projet et besoins.

La formation a lieu essentiellement en présentiel.

Horaires:

09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Effectifs :

Mini et maxi : 8 - 16

EQUIPE PEDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique est composée de formateurs et de professionnels choisis pour leur connaissance du métier de maître(sse) de maison, leur expertise au regard des thématiques abordées et pour leurs capacités à rendre concret les concepts théoriques développés.

VOS CONTACTS :

**Responsable de formation :
Aline SPATARO**

**Assistante de formation
Sabrina TEDJIZA
03 89 60 67 85
s.tedjiza@praxis.alsace**

POUR PLUS D'INFORMATIONS : www.praxis.alsace